
SCULPTURES SUR NEIGE 2023

3, 4 et 5 février

Parc Pomerleau – Secteur Ouest, 32^e rue

- **Dates et heures des sculptures sur neige**

VENDREDI 3 FÉVRIER

- 13 h à 17 h** Inscriptions des équipes
Prêt de matériel à l'intérieur du bâtiment du parc Pomerleau
Signature du formulaire d'acceptation des risques
Directives :
 1) pas de peinture ou autre ajout
 2) avoir terminé pour dimanche 8 h 30
Début des sculptures (libre à chaque équipe)
- 17 h à 21 h** Poursuite des sculptures (libre à chaque équipe)

SAMEDI 4 FÉVRIER

- 8 h à 16 h** Début de la journée et fabrication des sculptures
Animation, musique et collation durant la journée
- 16 h à 21 h** Poursuite des sculptures (libre à chaque équipe)

DIMANCHE 5 FÉVRIER

- 8 h 30** Prise des photos officielles des sculptures
- 9 h 30 à 11 h** Vote pour le prix « **Coup de Cœur** » sur le Facebook
« Loisirs Ville de Saint-Georges » et sur le site. Les juges se déplacent pour évaluer les sculptures.
- 11 h 30** Remise des prix de participation et des bourses aux gagnants.
- 12 h 00** Fin des activités

• Inscriptions et formation des équipes

Il n'y a aucun frais d'inscription pour cette activité. Vous devez vous inscrire par courriel à marie-lee.paquet@saint-georges.ca ou par téléphone (sur les heures d'ouverture du Service des loisirs) au 418 228-8155 poste 4689.

Il n'y a pas de limite de participants par équipe. Cependant, nous donnerons pour un maximum de 8 cartes loisirs par équipe aux participants inscrits ayant contribué à la fabrication de la sculpture.

• Sculptures

Les équipes peuvent débiter le travail de leur sculpture le vendredi ou samedi. La réalisation de la sculpture doit être terminée pour 8 h 30 le dimanche 5 février 2023.

• Blocs



4' x 4' x 4'



4' x 4' x 8'



8' x 4' x 4'

• Jugement des sculptures

Le jugement des sculptures se fera le dimanche 5 février de 9 h 30 à 11 h.

• Critères d'évaluation pris en considérant

- Originalité
- Niveau de difficulté
- Aspect général
- Créativité et aspect artistique

• Bourses

Premier prix : 300 \$

Deuxième prix : 200 \$

Troisième prix : 100 \$

- 3 prix de 75 \$ seront tirés au hasard parmi tous les participants ayant complété leur sculpture.
- Une carte-loisirs sera remise à tous les participants ayant complété leur sculpture. La carte-loisirs est valide pour une durée de 1 an, donc jusqu'en février 2024.

• Prix coup de cœur

- Dimanche 5 février, de 9 h 30 à 11 h, le public est invité à voter sur le Facebook « Loisirs Ville de Saint-Georges » pour sa sculpture préférée et également en présence sur le site du parc Pomerleau.
- Le prix coup de cœur remportera la somme de 75 \$.

• Remise de prix

Dimanche 11 h 30 : remise des prix et des bourses

• Matériel

Les équipes doivent fournir les outils nécessaires pour la réalisation de leurs sculptures. Les outils électriques sont interdits.

Petite pelle de métal rigide



Pelle à neige



Truelle



Couteau à bois



Coupe-bordure



Scie (genre égoïne)



Scie mécanique



Brosse pour décaper des meubles



Ruban à mesurer, escabeau et plan ou modèle de votre sculpture.

• Règlements

1. Les participants ont jusqu'à 17 h le vendredi 3 février et avant 10 h le samedi 4 février, pour venir sur place afin de connaître l'emplacement de leur bloc et officialiser leur participation.
2. Chaque participant doit avoir signé la décharge de responsabilités.
3. La peinture et tout autre accessoire ne peuvent être ajoutés à la sculpture.
4. L'équipe peut installer un panneau pour afficher le nom de l'équipe.

5. Les participants inscrits doivent obligatoirement participer à la fabrication de la sculpture pour recevoir leur carte-loisirs.
6. Les outils électriques ne sont pas permis.
7. Les sculptures doivent être terminées pour 8 h 30 le dimanche 5 février.
8. Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier les concurrents dont les sculptures sont d'un goût douteux. Aucune sculpture à connotation sexuelle, de nature violente ou simplement déplacé ne sera acceptée.
9. Aucun comportement inapproprié ou non sécuritaire ne sera toléré.

- **Consentement**

À votre arrivée sur le site, chaque membre de l'équipe doit signer un formulaire de dégageement de responsabilités.

- **Communiquer avec nous**

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez nous joindre par courriel à l'adresse suivante : marie-lee.paquet@saint-georges.ca par téléphone au 418 228-8155 poste 4689.